



PAPAM NEWS



Le Comptoir des PAPAM : les fondations d'une filière d'avenir pour notre biodiversité régionale

Le projet Comptoir des PAPAM a été mis en place par la CCI de Mayotte depuis 2020, afin de permettre la valorisation économique de la biodiversité régionale. Ce projet financé par l'Europe, a pour ambition d'accompagner la structuration des filières relatives aux plantes à parfum aromatiques et médicinales (PAPAM), notamment dans les domaines cosmétique, pharmaceutique et alimentaire. Dans le cadre de ce projet, le cluster N'gaya Maoré, le cluster Mwézi des Comores et le cluster CHESE de Madagascar ont été accompagnés par la CCI et ses experts afin de co-construire un projet de filière qui réponde aux attentes des entreprises qui la composent et des consommateurs.

Une mobilisation autour de la filière PAPAM

Le projet Comptoir des PAPAM s'est voulu rassembleur de tous les maillons de la chaîne de valeur afin de réunir les ingrédients nécessaires au développement des filières cosmétopée, pharmacopée et épices. Ce projet a réuni les entreprises, les experts de la filière, les acteurs de la recherche et développement, et les facilitateurs tels que les institutions (CCI, CD, DEETS, DAAF etc.), autour d'un même objectif. La CCI a mis à disposition des experts tels que M. Alain Tubiana, expert international cluster et M. Jean-Luc Ansel, fondateur de la Cosmetic Valley. La contribution du Pôle d'Innovation Intégré de Mayotte (PI2M) et du Centre Universitaire (CUFR), et la programmation du futur Multilab de Mayotte, laissent envisager un accompagnement de qualité des acteurs économiques et cela à l'échelle régionale.

Un travail consciencieux a été réalisé entre la CCI et Dimassi Conseil, l'AVAPAM, la pharmacie Yaoussalama, et le cluster CHESE afin de sélectionner les plantes d'intérêt et d'estimer leur potentiel de valorisation économique.

Cette réflexion commune a mené à la nécessité de mettre en place une plateforme de transformation collective dont une pré-étude de faisabilité a été réalisée par l'intermédiaire de M. Pierre Johnson, consultant en développement de filières de produits naturels, avec un fort intérêt pour la transition écologique.

SOMMAIRE

Une mobilisation autour de la filière PAPAMp. 1
 Les partenaires réunis pour célébrer l'aboutissement de cette première phasep.2
 Vers une dynamique cluster interrégionalep.3



Les partenaires réunis pour célébrer l'aboutissement de cette première phase

Le 3ème séminaire du Comptoir des PAPAM pour mettre en avant le travail réalisé

Un colloque a été organisé à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte le 28 novembre 2022, afin de réunir tous les collaborateurs du projet.

Après l'ouverture par M. Marcel RINALDY, élu à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Mayotte et acteur de la filière cosmétique, la matinale s'est poursuivie sur la restitution des réalisations du projet sur la période 2020-2022. La CCI de Mayotte et les experts impliqués ont rappelé les ambitions de ce projet, le potentiel énorme de l'usage de plantes en cosmétopée et pharmacopée et la stratégie des clusters en faveur du développement des filières.



Le travail réalisé sur le recensement des PAPAM valorisables dans les îles de la Région a été présenté. Ces études ont permis de rassembler la connaissance du potentiel de nos biodiversités afin que les entreprises puissent orienter leur stratégie commerciale et d'innovation.

Les acteurs économiques et les structures contributrices

Les trois clusters du projet Comptoir des PAPAM et l'Union des Chambres de Commerce des Comores, ont pu mettre en avant leurs activités et leur contribution pour le développement des filières. Le cluster N'gaya Maoré a été fondé sur Mayotte avec l'accompagnement de la CCI. Le groupe porte un projet d'atelier de transformation collectif afin de permettre aux membres de mutualiser les outils nécessaires à la fabrication des produits.

Le cluster CHESE, partenaire du projet, a fourni un travail considérable sur le rassemblement des données concernant le potentiel de la biodiversité de Madagascar. Le cluster CHEC (cosmétique et huiles essentielles des Comores), initialement nommé Mwézi, a présenté le dynamisme des actions menées au sein de leur cluster.

Cette rencontre a aussi été l'occasion d'un moment d'échange autour des produits, entre les membres des différents clusters présents : un contact profitable entre entreprises de la Région qui partagent des intérêts communs.

Le développement des filières économiques est au centre des préoccupations de la CCI. Concernant la filière PAPAM, la préservation de la ressource exploitée est une priorité et un défi majeur de nos territoires, qui devront mettre en place une stratégie de développement durable.



L'amélioration de la qualité des produits et le respect de la réglementation en vigueur sont également des objectifs clés pour envisager l'accès aux marchés nationaux et internationaux. Ainsi, il est impératif de mettre en place des formations à destination des entreprises de la filière. Un accompagnement technique sera proposé au sein du futur Multilab de Mayotte. Ainsi, le travail de rassemblement qui a été réalisé dans le cadre de ce projet pour construire la chaîne de valeur, permettra une structuration efficace de la filière des plantes.

Les outils mis en place dans le cadre du projet

L'un des objectifs attendus dans ce projet était de rassembler les données de la filière. Pour cela, un site internet a été mis en place, on y trouve les informations sur les travaux réalisés, une description des plantes d'intérêt à l'échelle régionale, et un répertoire des acteurs économiques, dont les clusters impliqués.

Des guides pratiques ont été élaborés par la CCI et ses partenaires afin d'accompagner les entreprises et porteurs de projet dans leurs processus de développement de produits et de mise sur le marché selon la réglementation française et européenne. Le but est aussi de les amener à mieux appréhender les attentes du marché actuel. Les informations sur nos prochaines actions figureront également le site internet. Ce dernier est accessible à l'adresse suivante : www.comptoirdespapam.com.



Vers une dynamique cluster interrégionale

Vers des clusters régionaux

Le cluster est une forme collaborative efficace pour le développement d'un territoire délimité et contribue à la structuration des filières locales. Encore mieux, au sein d'une collaboration régionale, le cluster est un appui solide pour faciliter le développement des activités de chaque entreprise qui le compose. A l'issue du colloque, un atelier entre les trois clusters du projet a abouti sur l'idée de création d'un cluster régional, avec un label représentatif de la région. Parmi les actions communes à mettre en place entre les trois clusters, on peut citer les formations aux bonnes pratiques de fabrication, l'organisation d'un salon régional et la création d'une plateforme web répertoriant les offres en matières premières de qualité.



La charte Nagoya, une base de confiance

Puisque la dynamique cluster se base sur le partage d'intérêts communs et le respect mutuel entre concurrents, il est nécessaire d'établir un climat de confiance au sein du groupe. C'est pourquoi, afin de préparer les actions du futur méta-cluster régional, la CCI a convié l'ensemble des membres des clusters à une séance introductive sur le protocole de Nagoya avec Pierre Johnson. Le Protocole de Nagoya est un accord historique portant sur la biodiversité, notamment sur "l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation".

Pour initier cette démarche collaborative, l'ensemble des membres se retrouvent sur la signature d'une charte entre les clusters, basée sur le respect des accords Nagoya selon les dispositions prises sur chaque territoire.

La CCI de Mayotte souhaite poursuivre le projet Comptoir des PAPAM, sur le prochain programme européen en mettant en place les conditions nécessaires à la structuration efficace des filières PAPAM. Il s'agira entre autres de répondre à ces trois priorités : protéger notre biodiversité, solidifier la filière existante en facilitant la mise en conformité des produits, et enfin, développer l'accès aux marchés extérieurs en misant notamment sur une collaboration à l'échelle régionale.